

Fiche Retour d'Expérience Groupes Qualité Pays de la Loire APIMED

Thématique : Accès aux soins des personnes en situation de handicap

Date : 22/06/2023

Contexte : De par leur situation de handicap, certaines personnes rencontrent des difficultés plus ou moins grandes dans leur accès aux soins de santé. Ceci est une discrimination qu'il convient de corriger.

LES MEDECINS DIFFICULTES	LES MEDECINS LEVIERS D'AMELIORATION
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés matérielles à l'examen ▪ Consultations complexes, parfois à domicile, dans des conditions non idéales : prévention et dépistages sont souvent oubliés ▪ Difficultés de communication ▪ Personnes sourdes ▪ Particularités du handicap mental, du handicap non visible ▪ Remplir le dossier MDPH ▪ Cotation inadaptée (longueur et complexité des consultations et visites) ▪ Problème de transports pour accéder au Cabinet Médical selon les inégalités territoriales ▪ Difficultés à la prise de RV 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter le matériel (table d'examen...) ▪ Carnet d'adresses de spécialistes qui peuvent accueillir ces personnes ▪ Prévoir une consultation annuelle dédiée au Cabinet Médical ▪ Adaptabilité du médecin : réorganisation du cabinet et de la consultation ▪ Formation des médecins ▪ En plus du DMP, avoir un « DSP » (Dossier Social du Patient) ▪ Tierce personne : aidant, professionnel, Google traduction, aidant familial, amical (mais faire attention que la consultation se fasse bien avec le patient et pas seulement entre l'aidant et le soignant) ▪ Nécessité encore plus importante de faire des directives anticipées ▪ Accès à un traducteur en langue des signes ▪ Préparer la consultation en amont : utiliser la cotation « Consultation blanche » ▪ Adapter la consultation et notamment l'examen clinique aux possibilités du patient ▪ Le coter ▪ Sortir un document : « Comment remplir un dossier MDPH pour les nuls ? » ▪ Envisager une cotation pour les consultations longues et complexes en général (à négocier avec la CPAM) ▪ Faire une demande d'ALD ▪ Coter à chaque fois pour valoriser notre prise en charge des personnes en situation de handicap ▪ Accorder le remboursement du transport sans que le médecin ait à faire un bon à chaque fois ▪ Plaquette : mode d'emploi accès pour les patients ▪ Structures de coordination : assistant médical, secrétaire, médiateur de santé (dans les réseaux, CPTS) ... ▪ Concertation avec le Médecin du Travail ▪ Appli GLOBULE : sécurisée et partage avec les paramédicaux ▪ Demander un retour des patients pour améliorer l'accessibilité et le bon déroulement des consultations : boîte à suggestions...